

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 30 JANVIER 2006**

**C O M P T E R E N D U**

**Etaient présents :**

Messieurs SAULOUP Louis, BONSERGENT J.François, CADOT Roland, BOISRAME Marcel, M. PERRAULT Eugène, BOURGEOIS Michel, ROUSSEAU J.Paul, GODICHEAU J.Pierre, LOISEAU Daniel, FOURMAULT Bertrand, LANDRON Pascal, PERRAULT Jean-Marie, LARDEUX Georges, DAVID Francis, JAMET Gilles, HAMON Daniel, BERNET Guy, BRIN André, Mesdames CHARRAUD Isabelle, DRU Jacqueline, BUREAU Brigitte et GILET-LORAND Sylvie.

Etait excusé : M. Bernard GABORIAUD, qui avait donné pouvoir à M. Louis SAULOUP

Secrétaire de séance : M. Daniel HAMON

Assistait également à la réunion : M.Christine JEMIN (Directrice des services)

Ouverture de la séance à 20 H 35

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 9 janvier.
  
- M. le Maire demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :
  - une délibération autorisant à payer l'indemnité d'expropriation aux propriétaires du futur lotissement LE BOCAGE
  - une autorisation permettant à M. le Maire de déposer un appel contre la décision du juge de l'expropriation relative au montant de l'indemnité du fermier.
  - Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du chemin de Compostelle en Anjou.
  - 3 devis étudiés en commission voirie concernant la commande de matière et de fournitures pour le fleurissement et l'arrosage.
  - 2 devis pour le raccordement de la salle de la Mare aux Coqs au gaz et à l'électricité.

*Accord à l'unanimité.*

- M. le Maire liste et commente les rencontres auxquelles il a participé depuis le dernier Conseil.

- M. le Maire donne quelques informations aux Conseillers relatives à la décision de TERRENA de s'implanter sur la zone St Sylvain – St Barthélémy.

Il signale qu'il a pu lire dans la presse que « les Elus se mêlent de ce qui ne les regarde pas ! », mais rappelle que le rôle de l'Elu est de défendre son territoire et l'activité économique sur celui-ci et c'est à ce titre que les Elus locaux se sont mobilisés. C'est pourquoi, ils ont eu une rencontre au Ministère de l'Agriculture à Paris (avec M. Laffineur, député – M. Bonsergent, conseiller général, M. Laurenceau, président de la communauté de communes et M. Grimault, président du syndicat de pays) afin d'étudier le label « pôle d'excellence rurale », qui aurait permis une aide financière non négligeable à l'entreprise qui s'installait.

M. Fourmault regrette les « gesticulations » demandées aux Elus, alors que la décision était déjà prise, et sollicite de M. Bonsergent la position du conseil général. Il

Deleted: 04/02/2006

Inserted: 04/02/2006

précise que le Conseil Général est soucieux de l'équilibre ville – campagne, mais qu'une telle décision n'appartient malheureusement pas aux politiques.

M. le Maire reprend la parole afin d'expliquer l'historique de ce dossier. Lors du départ de l'entreprise ERAM, SOVIBA avait émis le souhait de racheter les bâtiments et notamment ceux de la commune situés à proximité, voire même la voie d'accès. Or après discussion, il s'est avéré que le projet ne pouvait pas se faire sur ce site, faute de place. De ce fait, une discussion s'est engagée avec la communauté de communes, et ce dès la fin de l'été 2005. Le nécessaire a été fait pour que SOVIBA puisse bénéficier des fonds FEDER de la commune de Montreuil/Maine avec une exonération des taxes pendant 5 années. La communauté a acheté les parcelles nécessaires.

M. le Maire regrette cette délocalisation car elle signifie pour le Lion, et même pour le pays du Haut Anjou Segréen un arrêt de l'accroissement que cette société aurait pu apporter.

## **COMMISSION FINANCES**

### **☞ Débat d'Orientations Budgétaires 2006**

M. le Maire rappelle que cette démarche est obligatoire pour les communes de + de 3.500 habitants. Cette discussion doit s'engager dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Il informe le Conseil qu'un nouveau document relatif à la FISCALITE a été déposé dans les dossiers, et qu'il se substitue à celui qui a été envoyé.

M. Godicheau regrette qu'il n'ait pas été mentionné, sur ce document, le nombre de permis de construire délivrés ces dernières années.

Après lecture du document d'orientations budgétaires, M. le Maire rappelle que les budgets seront votés le 20 mars et que d'ici là, la commission finances se réunira à plusieurs reprises et qu'une réunion de Conseil privée est fixée le 13 mars.

La présentation étant terminée, il déclare ouvert le débat.

M. Hamon prend la parole pour signaler qu'il est d'accord avec le taux de réalisation de 92.81 % en prenant en compte les Restes à Réaliser, mais qu'il convient à ce titre de prendre en compte l'emprunt de 700.000 € dans l'endettement de la commune.

M. Rousseau lui répond que cette démarche a bien été faite.

Il demande également quelle sera la pression fiscale pour 2006. M. le Maire lui répond que cette dernière sera définie lors des différentes séances de travail.

Enfin, M. Hamon demande une explication concernant les subventions d'équipement (inscription de l'ordre de 460.000 € au BP, avec 69.300 € au CA et 247.400 € en restes à réaliser).

Mme Jemin lui répond qu'il n'a été reporté que les sommes correspondant aux travaux reportés et que le complément sera inscrit au BP, notamment pour la salle de gymnastique. L'important étant de mettre sur les mêmes budgets : les dépenses et les recettes correspondantes.

M. Fourmault estime que lorsque les trois grandes dépenses relatives à la toiture de l'église, la salle de gymnastique et le solde de la place Jean XXIII seront inscrits au budget, le débat sera clos.

M. Sauloup lui répond qu'effectivement ces trois opérations seront consommatrices d'une bonne part du budget, mais il conviendra malgré tout de continuer à entretenir le patrimoine existant.

### **☞ Accord à l'unanimité sur les 3 devis étudiés en commission VOIRIE**

→ suspensions pour fleurissement – MAINE FLOR SERVICE – 553.80 € HT

→ jardinières pour le quai d'Anjou – France URBA – 1 304.80 € HT

Deleted: 04/02/2006

Inserted: 04/02/2006

→ arrosage pour place Jean XXIII – SYMAVAL TERRENA – 3 000 € HT

☞ Accord à l'unanimité sur les 2 devis liés à l'extension de la Mare aux Coqs

→ raccordement GAZ – EDG GDF – 686.02 € HT

→ raccordement électricité – EDF GDF – 1 053 € HT

☞ Règlement indemnités d'expropriation aux propriétaires – LE BOCAGE

Mme Jemin rappelle que le juge de l'expropriation a rendu son jugement fin novembre et que la commune doit désormais régler ces indemnités avant fin février 2006. Il avait été inscrit au budget un montant de 62.900 €. Le montant du jugement est de 113.671,28 €. Le règlement devant être effectué avant le vote du prochain budget, M. le Maire demande l'autorisation de pouvoir régler l'intégralité de la somme et s'engage à inscrire les 50.772 € de différence au budget primitif. Une délibération doit être prise dans ce sens pour permettre au Trésorier d'avancer la somme totale.

*Accord à l'unanimité.*

### **COMMISSION DU PERSONNEL**

M. le Maire rappelle que M.Christine JEMIN poursuit les entretiens individuels avec l'ensemble du personnel en vue de la réalisation pour chacun d'une fiche de poste et d'objectifs pour l'année 2006. Cette démarche se déroule dans de bonnes conditions.

### **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

*Rapporteur : E. Perrault*

Travail de la commission : un « porté à connaissance » pour le dossier du Chemin de St Jacques de Compostelle – travail sur la présentation de la fiche de tarification de la salle E. Joulain – prise de connaissance des différentes demandes de subvention pour 2006.

### **COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE ET TOURISME**

*Rapporteur : D. Loiseau*

Travail de la commission : le prochain journal du Lion (page centrale sur l'aménagement autour de l'église) – réflexions sur la soirée offerte aux habitants des maisons décorées – la poursuite ou non de la distribution de sapins aux artisans-commerçants – les illuminations publiques à l'occasion des fêtes de fin d'année (création d'un groupe de travail extra municipal ouvert à la fois à l'association des artisans-commerçants et à la commission fleurissement).

M. Lardeux demande s'il ne pourrait pas être envisagé un emplacement devant l'église pour y poser un sapin au moment des fêtes. Ceci devant être étudié dès à présent avec l'aménagement du parvis.

M. Godicheau précise qu'il faudrait également prévoir une alimentation électrique.

M. Sauloup reconnaît que cette suggestion n'avait pas été évoquée et en fera part au maître d'œuvre lors d'une prochaine réunion de chantier.

Autres points étudiés en commission : les dates pour les prochaines rencontres : *les nouveaux arrivants* : le 10 mars à 19H et *les nouveaux majeurs* : le 11 mars à 12H.

M. Bourgeois regrette de ne pas pouvoir présenter le site Internet à l'ensemble du Conseil du fait de la panne du réseau informatique. Il donne les références du site en construction à l'ensemble du Conseil et invite chacun à le visiter et si besoin à remonter les informations à M.Christine Jemin, Marie Bonsergent ou lui-même.

Deleted: 04/02/2006

Inserted: 04/02/2006

Il donne également une information concernant le nouveau produit de la Poste : MUNICIPOST pour la distribution du bulletin. La commission n'a pas opté pour cette solution, le coût étant trop élevé.

### **COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT**

*Rapporteur : JF Bonsergent*

Travail de la commission : étude des différentes aides, notamment pour les classes de neige – Repas des Anciens fixé le 2 mars – Etude des demandes de subventions pour les associations qui oeuvrent dans le domaine social – Information sur l'implantation de la Maison du Handicap à Angers, aidée financièrement par le Conseil Général – Etude des dossiers « logement ».

### **COMMISSION VOIRIE**

*Rapporteur : JP Rousseau*

Travail de la commission : candélabres route de Château-Gontier – problèmes électriques sur le pont – ralentisseur quai d'Anjou – état du budget 2005 pour la partie voirie et les projets 2006 – les nouvelles normes pour l'éclairage public transmises par le SIEMML – Landes 5 : élagage le 30.01.2006 et sondage sur l'ancienne décharge – Une réunion de préparation a eu lieu le 18 janvier : fin des travaux de viabilité prévue pour fin juin (pas de disponibilité des terrains pour les acquéreurs avant cette date).

➤ Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du chemin de Compostelle en Anjou.

*Accord à l'unanimité.*

### **COMMISSION PATRIMOINE**

*Rapporteur : R. Cadot*

Travail de la commission : bilan des réalisations 2005 – projets 2006 – discussion concernant les travaux d'entretien de la salle E. Joulain – étude de la demande des Restos du Cœur – Rencontre avec les enseignants pour étude de la législation piscine et divers échanges – Courrier de l'école de musique sollicitant des travaux dans les locaux mis à disposition.

➤ Salle de la Mare aux Coqs – Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

Accord à l'unanimité pour lancer la consultation. Quelques modifications succinctes seront demandées au préalable au cabinet LEBORGNE.

Début des travaux prévu pour mi-mai avec une fin des travaux en décembre 2006.

### **COMMISSION URBANISME**

*Rapporteur : M. Boisramé*

➤ ZAC de Durval – Approbation de la consultation et création de la zone

M. le Maire annonce que ce dossier est reporté au prochain Conseil, la commission ne l'ayant pas étudié au préalable.

Travail de la commission : étude des différents documents d'urbanisme – points sur les différentes questions à étudier lors d'une prochaine modification du POS – informations sur la maison 7, place de l'église – prise de connaissance des informations sur l'urbanisme figurant sur notre prochain site Internet – information sur

Deleted: 04/02/2006

Inserted: 04/02/2006

l'appel déposé par les consorts LEQUEN suite au jugement de l'expropriation – réflexions sur le devenir de l'actuel SUPER U.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ Indemnité des Conseillers Municipaux

M. le Maire rappelle que cette indemnité avait été votée en début de mandat, cependant Mme le Trésorier Payeur demande une délibération pour justifier ce paiement. Chaque Conseiller a une délégation pour participer au travail des commissions. La liste de la composition des différentes commissions lui sera adressée avec la délibération.

*Accord à l'unanimité.*

### ➤ Résidence HLM rond point Savard – choix du nom de la résidence

Il avait été proposé lors d'un précédent Conseil de retenir le nom de : Théodore FORESTIER (maire du Lion d'Angers entre 1940 et 1944). Un courrier de demande avait été adressé à la famille.

M. le Maire donne lecture de la réponse d'un fils, Edouard FORESTIER, demeurant à Chateauneuf. Il est très honoré de cette proposition.

M. le Maire fera le nécessaire pour que ce bâtiment se nomme désormais : *Résidence Théodore FORESTIER.*

### ➤ Autorisation permettant à M. le Maire de déposer un appel contre la décision du juge de l'expropriation relative au montant de l'indemnité du fermier.

M. le Maire rappelle que le Commissaire du Gouvernement avait proposé au Juge un montant de l'ordre de 8.000 € et que ce dernier a annoncé une indemnité de l'ordre de 11.830 €. A ce titre, il demande l'autorisation de déposer un appel, dans le souci de gérer au mieux les deniers publics et pour préserver l'avenir pour les éventuelles acquisitions de terrains.

*Accord à l'unanimité.*

▪ M. le Maire annonce que M. LATTRON des Bâtiments de France se déplacera au Lion d'Angers pour le projet de la maison 7, place de l'Eglise le Mercredi 1<sup>er</sup> Février à 17 H 30. Il invite les membres de la commission spécifique, dont il énumère les noms, à participer à cette rencontre.

Une autre réunion sera programmée prochainement afin d'arrêter certains choix.

▪ M. Fourmault demande à M. le Maire où en est le dossier sur le recensement complémentaire.

M. le Maire lui répond que depuis le dernier Conseil, le nécessaire avait été fait. La commune ne peut pas bénéficier d'un recensement complémentaire, même en le finançant, les 2 conditions n'étant pas remplies (construction de logements et augmentation de population). Il a fait une démarche auprès du Sous-Préfet et du Député Marc Laffineur, afin que la commune du Lion d'Angers puisse obtenir une dérogation afin d'organiser ce recensement et que celui-ci soit effectif pour début 2008.

▪ M. le Maire et les Adjointes arrêtent les dates des différentes réunions.

Clôture de la séance à 22 H 15.

Deleted: 04/02/2006

Inserted: 04/02/2006